

Questions orales

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Je vais aborder ce sujet cet après-midi. Pour répondre de façon générale, je dois dire que le niveau des prêts est constamment à l'étude de même que les fluctuations du marché.

M. l'Orateur: A ce point-ci, je dois demander aux députés de collaborer en limitant le nombre de questions supplémentaires si nous voulons que plus de questions soient posées avant la fin de la période des questions.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU**L'OPPORTUNITÉ D'UN DÉGRÈVEMENT EN FAVEUR DES DÉBITEURS HYPOTHÉCAIRES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT**

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Non seulement le prix des maisons a augmenté de 80 p. 100 en 6 ans, mais les taux d'intérêt ont été majorés de 30 p. 100 depuis 1967, si bien qu'une augmentation de \$21,000 dans le coût d'une maison à Toronto comporte une somme supplémentaire de \$10,000 à verser en intérêt. Le ministre voudrait-il indiquer s'il se propose d'accorder quelque dégrèvement d'impôt aux propriétaires et aux locataires? Au moins, songe-t-il à permettre de déduire du revenu avant impôts, l'intérêt sur les hypothèques et les impôts municipaux?

● (1510)

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'étudie toutes les possibilités, mais l'honorable représentant aborde une question budgétaire. Je lui signale que de la façon dont il pose la question, les dégrèvements d'impôt profiteraient aux plus riches, aux propriétaires plutôt qu'aux locataires.

* * *

LES FINANCES**LE FONDEMENT DES PROPOS ATTRIBUANT AUX DÉGRÈVEMENTS CONSENTIS AUX SOCIÉTÉS LA RELANCE DE L'EMBAUCHE DANS L'INDUSTRIE DE LA FABRICATION**

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Ma question s'adresse au ministre des Finances, monsieur l'Orateur. Comme le taux d'embauche dans les métiers de la construction, dans le courtage immobilier et dans plusieurs autres secteurs de notre économie a augmenté plus rapidement que dans celui de la fabrication, le ministre peut-il nous indiquer jusqu'à quel point la recrudescence de l'embauche dans l'industrie de la fabrication a été exclusivement attribuable aux concessions fiscales faites aux sociétés et jusqu'à quel point elle a été imputable à d'autres éléments économiques?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, voilà qui serait difficile à évaluer. Je ferai observer néanmoins que c'est plus qu'une coïncidence—et j'attire l'attention de la Chambre sur ce point—que, du moment où furent présentées et adoptées à la Chambre les concessions fiscales en faveur des sociétés ainsi que les allocations de dépréciation accélérée, l'année dernière, le secteur de la fabrication a enregistré 111,000 nouveaux emplois, ce qui représente, comme je l'ai dit hier, 8,000 de plus que pour l'ensemble des six années précédentes.

[M. Stevens.]

M. Nystrom: Le ministre a répété que le secteur de la fabrication s'était enrichi de 111,000 nouveaux emplois. Combien de ces emplois peuvent être attribués à la réduction des impôts des sociétés et à l'amortissement de deux ans et combien peuvent être attribués à d'autres facteurs économiques, indépendamment des réductions fiscales? Le ministre étudie-t-il cette question? Connaît-il la réponse ou s'en désintéresse-t-il tout bonnement?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, le député n'a qu'à regarder les liquidités disponibles dans l'industrie manufacturière et l'usage que celle-ci en fait dans ses nouveaux investissements de capitaux pour comprendre pourquoi il y a eu des stimulants et comment ils sont utilisés.

* * *

LES GRAINS**LA COMPÉTENCE EN MATIÈRE D'AFFECTATION DE WAGONS—LA FERMETURE DE CERTAINS EMBRANCHEMENTS À CAUSE DE L'ACCUMULATION DE NEIGE**

M. Frank Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Étant donné qu'au cours des mois derniers les sociétés ferroviaires œuvrant dans l'Ouest canadien ont été obligées de dégager près d'un quart de million de milles de voies ferrées dans un effort inutile pour acheminer du grain sur des embranchements bloqués par la neige, le ministre peut-il dire qui est chargé de faire rouler ces trains: est-ce la Commission canadienne du blé ou les sociétés ferroviaires?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, sur le nombre des wagons engagés dans ces opérations et qui sont mis à la disposition de la Commission canadienne du blé par les sociétés ferroviaires, le système d'expédition en régime de zones, qui constitue une organisation à laquelle participe la direction de la Commission canadienne du blé et qui représente le secteur d'exploitation des sociétés ferroviaires, attribue des wagons à chaque zone semaine après semaine, qui sont ensuite répartis entre les diverses sociétés exploitantes d'élevateur dans la zone.

M. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Est-ce que les sociétés ferroviaires ont été autorisées à cette date tardive à déclarer certains embranchements fermés jusqu'à ce que les conditions des voies s'améliorent? Et dans l'affirmative, pourquoi a-t-il fallu aussi longtemps pour déclarer fermés certains de ces embranchements?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, même à ce stade, il est inévitable que l'on rencontre des plaintes sérieuses et des problèmes graves chez les agriculteurs qui trouvent les embranchements fermés. Je suis persuadé que les collègues du député critiqueront dans certains cas le gouvernement pour la même raison. La société ferroviaire a effectivement essayé de garder ouverts les principaux embranchements dans les Prairies, mais elle constate maintenant que c'est tout simplement une tâche impossible pour les mois qui restent. Dans le cas du CN, on a précisé les dates avant lesquelles on ne prévoit pas faire rouler les wagons sur certains embranchements. Je suppose que le CP, qui a un moindre problème puisqu'il y a moins de neige dans la partie méridionale des Prairies où se fait le gros de ses opérations, devra faire quelque chose